



Préavis de grève SFA-CFE-CGC

12 mars 2018

Un préavis de grève est déposé par le syndicat SFA-CFE-CGC pour obtenir l'application en Nouvelle-Calédonie de la revalorisation du métier de professeur des lycées et des collèges prévue au plan national.

Le Rassemblement-LR considère qu'une rupture d'égalité entre les enseignants de la fonction publique territoriale et ceux du cadre État exerçant dans les collèges et lycées de la Nouvelle-Calédonie n'est pas acceptable. Quel que soit leur statut, ils font face aux mêmes élèves, avec des publics de plus en plus difficiles et méritent d'être encouragés dans leur mission, dans la perspective d'une nécessaire restauration de leur autorité.

C'est pourquoi le Rassemblement propose :

- que la classe exceptionnelle prévue par la réforme pour valoriser les enseignants les plus expérimentés et méritants soit effective en NC.
- que la nouvelle évolution de carrière instaurant notamment des entretiens des enseignants avec leurs chefs d'établissements soit mise en œuvre.
- que la mesure présentant la principale source de dépenses de cette réforme (régime échelonnement des indices) soit étalée sur plusieurs années afin d'en réduire l'impact.

Le transfert de l'enseignement ne peut conduire aujourd'hui à une discrimination entre des enseignants des collèges et lycées de la République.

Le Rassemblement-LR demandera à l'État d'accompagner financièrement la Nouvelle-Calédonie dans l'application de cette réforme nationale.